



En matière de renforcement de la qualité de l'éducation et de la formation, le rapport se félicite de la réalisation des objectifs fixés.

Nations Unies au Maroc

Une expérience à améliorer

Leila Ouchagour
(journaliste stagiaire)

Le plan cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF) dresse son bilan 2012-2016. Ce rapport des Nations Unies au Maroc, publié récemment, détermine la contribution effective des Agences des Nations Unies au développement socio-économique et environnemental et la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. L'objectif étant d'améliorer la performance du prochain cycle UNDAF 2017-2021. Ledit rapport examine, en tenant compte des priorités nationales, l'état des « faits saillants de l'évolution du contexte politique économique et social, en lien avec les domaines de coopération couvert par l'UNDAF 2012-2016 ». De même, il dégage les défis rencontrés dans la mise en œuvre de ce programme et évalue le renforcement des capacités nationales en matière de développement. Il y est question, selon le rapport, d'adopter un cadre analytique basé sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact. En partant d'un contexte régional morose et instable, le rapport indique que le Maroc « a réussi à maintenir l'équilibre entre préservation de l'ordre et de la paix civile, et d'autre part, un changement politique graduel avec la révision de la Constitution 2011 qui renforce la démocratisation de l'Etat ».

Concernant l'amélioration de la santé et de l'état nutritionnel, cette évaluation finale salue la corrélation faite entre l'approche droits de l'Homme et l'approche démocratie sanitaire dans la stratégie du ministère de la santé. S'agissant de cet aspect la disponibilité partielle des informations a cependant constitué une entrave pour mesurer le niveau de progrès réalisés. Pour le développement socio-éco-

En partant d'un contexte régional morose et instable, le rapport indique que le Maroc « a réussi à maintenir l'équilibre entre préservation de l'ordre et de la paix civile, et d'autre part, un changement politique graduel avec la révision de la Constitution 2011 qui renforce la démocratisation de l'Etat ».

Les indicateurs insuffisants en l'absence de données réelles

Le rapport précise que, pour la réalisation de ces objectifs, un budget total d'environ 148 millions de dollars américains a été alloué aux priorités

nomique et la réduction de la vulnérabilité et des inégalités, le rapport souligne que l'appui aux stratégies de développement contribue à la réduction de la vulnérabilité et des inégalités. Seulement, le suivi et l'évaluation des politiques de la pauvreté et des inégalités demeurent difficiles compte tenu du poids réel des valeurs cibles et les valeurs réalisées en termes d'indicateurs.

Pour ce qui est de la consolidation de la gouvernance, le rapport souligne qu'elle est évaluée selon trois volets, à savoir la réforme constitutionnelle, la décentralisation et la politique migratoire et d'asile. Selon le rapport, ces effets « contribuent au renforcement des moyens d'existence des populations vulnérables par le biais de la valorisation du produit du terroir et de l'écotourisme ».

En termes d'environnement et de développement durable, le rapport note que l'adoption par le Maroc du Protocole de Nagoya, et son engagement dans la protection de l'environnement, sont les principaux facteurs qui ont poussé les Nations Unies à accompagner le Maroc dans le domaine de l'environnement et le développement durable. Dans ce cadre, l'ONU souligne que la collaboration avec le Maroc a donné lieu à

l'adoption d'un code d'efficacité énergétique pour les bâtiments, l'élimination des déchets dangereux (PCB) et l'exploitation responsable des plantes aromatiques.

«Uni dans l'action» pour 2017-2021

Le rapport s'appuie sur « le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement » signé en mars 2011 par le gouvernement marocain avec le système des Nations Unies (SNU). Le plan, qui couvre la période 2012-2016, prépare déjà les recommandations pour 2017-2021. Selon le rapport, ledit plan répond aux engagements internationaux du Maroc, en particulier, concernant les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), ainsi que les droits de l'Homme.

Le rapport précise que ses travaux ont porté sur des groupes « d'effets » couvrant plusieurs aspects tels que l'éducation, la santé, le développement économique et social, vulnérabilités et inégalités, gouvernance démocratique, environnement et développement durable, en plus des cinq groupes thématiques axés sur le genre, le VIH/Sida, la migration, la jeunesse et la culture. Ce rapport a été élaboré avec la collaboration d'acteurs nationaux comme la direction de la coopération au ministère de l'éducation nationale, la direction de la population du ministère de la santé, l'Association marocaine d'appui à la promotion de la petite entreprise et la direction de la coopération du ministère des affaires étrangères.